

COMMUNIQUÉ

La FEC FO condamne les lois et décrets liberticides et appelle au soutien des initiatives locales

Le Bureau Fédéral de la Fédération des Employés et Cadres FO réuni ce jour rappelle son opposition au projet de loi « Sécurité Globale », même amendé, car il reste une atteinte aux libertés et droits fondamentaux (liberté d'information, liberté de circulation, liberté de manifestation).

Le Bureau Fédéral de la FEC FO appelle également au retrait immédiat des décrets permettant un fichage sur les opinions politiques, religieuses et philosophiques, tout comme l'appartenance syndicale.

Au pays des Droits de l'Homme et du Citoyen, de tels décrets ne peuvent que mettre à mal plus encore les libertés fondamentales.

Pour la FEC FO, le projet de loi et ces décrets s'inscrivent dans une politique délibérée de remise en cause des libertés individuelles et collectives que nous refusons et combattons (libertés de manifester, de se réunir, de s'exprimer, de négocier et de revendiquer).

La FEC FO reste également attachée à la liberté de la presse gravement mise à mal dans le projet de loi de « Sécurité Globale ».

Le Bureau de la FEC FO réuni ce jour appelle donc tous ses syndicats, tous ses adhérents, à s'inscrire et à prendre part aux mobilisations dans les départements et régions, et notamment les 16 et 30 janvier afin de faire échec à ces lois et décrets liberticides.

Paris, le 14 janvier 2021